FRC I. 4198
4198
Case FRC 10879

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse, l'an III,

PAR BORDAS, représentant du peuple,

Des dépenses qu'il a faites et de l'emploi des sommes qu'il a touchées pendant sa mission dans les départemens de la Charente, de la Gironde et de la Dordogne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

JE reçus, par décret du 29 brumaire, tous les pouvoirs des autres représentans du peuple dans les départemens.

Je partis de Paris le premier frimaire; j'y suis rentré le 5 germinal.

Je fixai d'abord le lieu de mes séances à Angoulême.

De tous les districts de la Charente, celui de Confolens est le seul que j'ai eu le regret de ne pas visiter.

J'habitai ensuite Bordeaux deux mois sans interruption; j'y conservai le ménage et les bureaux que mes collègues y avoient montés et établis.

Je me rendis enfin à Périgueux, chef-lieu du département de la Dordogne, où je vis expirer mes pouvoirs.

Par-tout je m'entourai d'hommes probes pour éclairer mes opérations; ils ont trouvé leur récompense dans l'opinion publique qui me les avoit indiqués, et dans l'estime particulière qu'ils m'ont inspirée.

Pierre Dumas, président au tribunal criminel du département de la Haute-Vienne, m'a accompagné dans ma mission, moins en qualité de secrétaire que comme mon collaborateur, mon ami, celui des principes; il a partagé toute ma sollicitude pour le bien public, mes soins, mes travaux, mes courses, mes veilles, et jusqu'au poison que des fripons ont, par la voie de quelques folliculaires vendus au premier venu, tenté de jeter sur la plus intéressante de mes opérations: c'est l'unique récompense qu'il eût ambitionnée; c'est aussi la seule qu'il ait reçue.

J'ai employé plusieurs commissaires pour faire des courses que commandoit l'intérêt public; ils n'ont accepté que le remboursement des frais de leurs voyages.

J'ai fait réparer en route la voiture qui m'avoit été livrée en partant; je l'ai laissée à Bordeaux dans la maison nationale *Saige*, d'où j'en ai retiré une qui m'a ramené à Paris. J'ai fait aussi réparer celle-ci à Monpont, Périgueux, et enfin à Limoges, où j'ai fait renforcer de quatre lames les quatre ressorts.

Je n'ai imposé aucune taxe; je n'ai reçu aucun don patriotique.

Il ne reste plus que de connoître les sommes que j'ai touchées pour ma mission, et celles que j'ai déboursées.

Recette.

J'ai reçu de la trésorerie nationale, avant mon départ . . . . . 8,000 liv.

A Bordeaux, du payeur général, sur mon arrêté 8,000

Total . . . . . 16,000 liv.

Dépense.

Suivant l'état détaillé que j'ai remis au comité des inspecteurs de la salle, j'ai dépensé pour nourriture en route et en séjour, bois, lumière, gages, salaires, secours, frais des différens commissaires, achats de cordes, dépense ou salaire du conducteur des chevaux pris au dépôt d'Angoulême, réparations aux deux voitures, aux portes, cheminées et bureaux de la maison nationale de Bordeaux, et enfin pour l'achat du recueil des lois révolutionnaires. . . 14,753 l. 18 s.

Frais de poste pour l'entière mission, passage de rivières et porte-faix 5,375

Total de la dépense . . . . . 20,128 l. 18 s.

La dépense excède la recette de 4,128 liv. 18 s, dont les membres composant le comité des inspecteurs de la salle sont invités à me faire délivrer un mandat sur la trésorerie nationale.

Je n'ai rappelé que les sommes que j'ai réellement déboursées : il en est d'autres, telles que frais d'impression, fournitures de différens bureaux, salaires des commis, etc. pour lesquelles j'ai tiré des mandats sur le payeur général; celles-ci n'ont pas été versées dans mes mains, et l'emploi en est constaté par mes arrêtés.

Signé, Bordas.

Extrait de la déclaration certifiant la remise que j'ai faite de ma voiture.

Il a été remis à la direction des voitures et selleries de la République, par le représentant du peuple Bordas, une berline fond gris cendré, etc. à laquelle il a été mis en route, pour renforcer, quatre feuilles de ressorts, et a déclaré, le citoyen Bordas, avoir laissé à Bordeaux, dans la maison *Saige*, la voiture qui lui avoit été remise le 30 brumaire, par la direction.

Fait à Paris, le 8 germinal, l'an 3. *Signé*, TROUVILLE, FAUVELLE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal, l'an III.